



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales</b></p> <p><b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGER/MAPAT/2014-251</b></p> <p><b>02/04/2014</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 12/06/2014

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** Formation en 2014 sur l'accompagnement de la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole option Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) rénové.

#### Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelles agricoles  
 Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF  
 Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)  
 Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)  
 Inspection de l'enseignement agricole

**Résumé :** Note d'information pour les équipes pédagogiques sur l'organisation en 2014, d'une formation sous forme de session institutionnelle de lancement (SIL), concernant le BTSa option Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) rénové.

# 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

## 1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes pédagogiques la rénovation du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option « ACSE » rénové et d'en préciser les modalités :

- principales modifications du référentiel professionnel ;
- mise en œuvre d'un référentiel de certification ;
- évolution du référentiel de formation : notamment, introduction du M11, évolution des volumes horaires et introduction de nouveaux enseignements en écologie-biologie et agroéquipement ;
- organisation des épreuves certificatives E5 à E7 en référence à la note de service définissant les épreuves et les modalités d'évaluation du BTSA « ACSE » (à paraître).

## 1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation **deux personnes** par établissement concerné parmi le ou les coordonnateurs de la filière BTSA ACSE, les enseignants particulièrement impliqués dans l'organisation de la formation, un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique, en fonction des contraintes liées aux convocations aux examens.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation (formation scolaire, apprentissage ou continue), deux personnes seulement seront retenues pour l'établissement.

Sont également conviés les **Présidents et Présidents Adjoins de jury** ainsi que la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA ACSE.

**Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.**

## 1.3. Programme

L'organisation, l'animation et le pilotage de la session sont assurés par l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations des diplômes, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), le réseau des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) et le Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur (BFES) de la Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur (SDS).

<b>1<sup>ère</sup> journée</b> 14h00	<b>Grand groupe</b>	- Accueil et présentation de la session - Enjeux et objectifs de la rénovation - Evolution du référentiel de diplôme du BTSA ACSE et notamment place du référentiel de certification
<b>2<sup>ème</sup> journée</b> matin	<b>Ateliers</b> Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Appropriation de la rénovation au travers d'ateliers thématiques ciblant les principaux changements induits par la rénovation - Participation à un premier atelier (09h00 - 12h30)
<b>2<sup>ème</sup> journée</b> après-midi	<b>Ateliers</b> Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Participation à un second atelier (14h00 - 17h30)
<b>3<sup>ème</sup> journée</b> matin fin de la session à 12h	<b>Grand groupe</b>	- Restitution des ateliers, discussion et échanges - Recensement des besoins de formation - Bilan de la session

Les participants devront s'inscrire à deux ateliers parmi les quatre ateliers proposés au cours de cette session, à savoir :

- 1-mise en œuvre du M11 et prise en compte de la diversité des parcours ;
- 2-organisation de la formation et mise en œuvre de l'évaluation de l'épreuve E5 (CCF et épreuves hors CCF) et situation d'évaluation inter-épreuves ;
- 3-organisation de la formation et mise en œuvre de l'évaluation de l'épreuve E6 et situation d'évaluation inter-épreuves ;
- 4-formation en milieu professionnel et épreuve E7.

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session.

Chaque atelier donnera lieu à une « production de ressources » relevant d'une action du système national d'appui confiée à l'ENFA. Le contenu des échanges des ateliers sera capitalisé par l'ENFA dans un document, qui après validation par l'inspection, sera mis à la disposition des équipes pédagogiques, via le site « Chorofil » dans l'onglet référentiels et diplômes.

#### **1.4. Dates et lieux de formation**

Quatre sessions sont organisées, l'inscription se fera au choix des participants et en fonction de leur résidence administrative :

**Pour le Nord** : session 1 et session 4

Dans les locaux d'**AgroParisTech 5 rue Claude Bernard 75005 PARIS**

**du lundi 26 mai 2014 (14h) au mercredi 28 mai 2014 (12h)**

pour les régions : Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Centre et Ile de France

**du mardi 10 juin 2014 (14h) au jeudi 12 juin 2014 (12h)**

pour les régions : Alsace, Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Nord-Pas de Calais et Picardie

**Pour le Sud** : session 2 et session 3

Dans les locaux de l'**ENFA Toulouse 2 route de Narbonne BP 22687 31326 CASTANET TOLOSAN**

**du lundi 2 juin 2014 (14h) au mercredi 4 juin 2014 (12h)**

pour les régions : Pays de la Loire, Limousin, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Poitou-Charentes

**du mercredi 4 juin (14h) au vendredi 6 juin 2014 (12h)**

pour les régions : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine, Auvergne

## **2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION**

Pour toute question, l'ENFA peut être joint par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : [enfa.sna@educagri.fr](mailto:enfa.sna@educagri.fr)

### **2.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public**

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants et présidents adjoints concernés souhaitant s'inscrire doivent disposer d'un code « SAFO » qui est créé par le délégué régional à la formation continue (DRFC) au vu de la « Fiche de création ou de modification d'un agent dans l'outil SAFO » (**Cf. Annexe 1**) ;
- les enseignants et présidents adjoints concernés doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (**Cf. Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> et **la faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur).
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

**Session 1 Paris** Code action session (safo) : **530583/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 2 Toulouse** Code action session (safo) : **530583/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 3 Toulouse** Code action session (safo) : **530583/3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 4 Paris** Code action session (safo) : **530583/4**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).
- les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

### **2.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé**

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée au CNEAP ;
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;

- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;

Ce sont donc le CNEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr)

**Session 1 Paris** Code action session (safo) : **530583/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 2 Toulouse** Code action session (safo) : **530583/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 3 Toulouse** Code action session (safo) : **530583/3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

**Session 4 Paris** Code action session (safo) : **530583/4**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

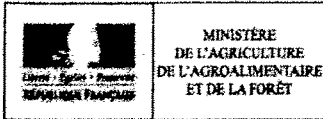
Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

L'adjointe au chef de la Mission  
d'appui au pilotage et aux affaires  
transversales

Véronique LE GUEN



## Fiche de création ou de mise à jour d'un agent dans l'outil SAFO

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

### Identification de l'agent

Code SAFO <sup>1</sup> :			
Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe	<input type="radio"/> F <input type="radio"/> M
N° sécurité sociale :	Catégorie :	<input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C	Corps :
Adresse Personnelle :			
Mail :			

Région d'affectation actuelle :
Établissement d'affectation actuelle :
Établissement d'exercice actuel :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :
Région d'appartenance antérieure à celle actuelle :

Agent EPLEFPA		Agent MAAF hors EPLEFPA		Agent hors MAAF	
Titulaire *	<input type="radio"/>	Enseignement sup.	<input type="radio"/>	Éducation nationale	<input type="radio"/>
Contractuel d'Etat (ACEN)	<input type="radio"/>	Autres agents MAAF (service déconcentré, administration centrale...)	<input type="radio"/>	Privé	<input type="radio"/>
Contractuel régional (ACER)	<input type="radio"/>			Autres (conseil régional, préfecture, lycée maritime...)	<input type="radio"/>
Contractuel / budget d'établissement	<input type="radio"/>				
Autres	<input type="radio"/>				

\* Indiquer la date de titularisation :

### Renseignements complémentaires pour les agents MAAF (EPLEFPA et hors EPLEFPA)

Types de personnels	
Personnel de direction	<input type="radio"/>
Personnel d'enseignement	<input type="radio"/>
Personnel d'éducation et de surveillance	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - administratif	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - entretien et service	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - formation recherche	<input type="radio"/>

Statut handicapé (MDPH) :  Oui  Non

Temps de travail en CFA et/ou CFPPA en % :

### Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme le plus élevé <sup>2</sup>		
<i>Exemple</i>	5	Licence

Discipline(s) enseignées <sup>2</sup>					
Niveau(x) d'enseignement <sup>2</sup>					

<i>Exemple</i>	Discipline(s) enseignées	13			
	Niveau(x) d'enseignement	1	4	5	

<sup>1</sup> En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

<sup>2</sup> Cf nomenclature jointe

## Diplômes (1)

### **Niveau 1**

- 1 Ingénieur agronome
- 2 DEA-DESS
- 3 DEA
- 16 Doctorat
- 17 Doctorat (étranger)
- 18 Autre diplôme niveau 1

### **Niveau 2**

- 4 Maîtrise
- 5 Licence
- 6 MST
- 19 Autre diplôme niveau 2
- 28 Ingénieur agricole
- 29 Certificat de maîtrise
- 30 Certificat de licence
- 31 Diplôme étranger de niveau 2

### **Niveau 3**

- 7 BTS
- 8 DUT
- 9 DEUG
- 10 DEUST
- 20 Autre diplôme niveau 3
- 32 BTSA
- 33 Diplôme étranger de niveau 3

### **Niveau 4**

- 11 BAC
- 12 BTA
- 21 Autre diplôme niveau 4
- 34 Bac technique
- 35 Bac pro
- 36 Diplôme étranger niveau 4
- 37 BP

### **Niveau 5**

- 13 BEP
- 22 Autre diplôme niveau 5
- 38 BEPA
- 39 BPA
- 40 Diplôme étranger de niveau 5

### **Niveau 6**

- 14 CAP
- 15 Certificat d'étude
- 25 Autre diplôme de niveau 6
- 41 CAPA
- 42 Diplôme étranger de niveau 6

### **Autres**

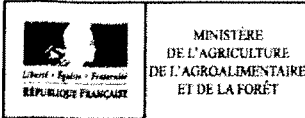
- 26 Autre diplôme niveau inconnu 14
- 27 Autre diplôme inconnu (étranger)

## Discipline enseignée (2)

- 1 Agroalimentaire
- 2 Agroéquipements
- 3 Agronomie
- 4 Aménagement de l'espace
- 5 Biologie animale/zootéchnie
- 6 Biochimie
- 7 Biotechnologies
- 8 Bureautique
- 9 Biologie végétale/phytotechnie
- 10 Comptabilité
- 11 Documentation
- 12 Écologie
- 13 Économie
- 14 Économie sociale
- 15 EPS
- 16 ESC
- 17 Français
- 18 Gestion
- 19 Histoire géographie
- 20 Informatique
- 21 Langues
- 22 Mathématiques et statistiques
- 23 Philosophie
- 24 Productions aquacoles
- 25 Productions forestières
- 26 Productions horticoles
- 27 Sciences biologiques
- 28 Sciences physiques
- 29 Techniques d'expression. et de communication
- 30 Techniques commerciales
- 31 Viticulture œnologie

## Niveau d'enseignement (3)

- 1 BTSA
- 2 Prépa grandes écoles
- 3 CS niveau 3
- 4 Bac
- 5 Bac technologique
- 6 BTA
- 7 Bac professionnel
- 8 CS niveau 4
- 9 BEP
- 10 BP
- 11 BEPA
- 12 CS niveau 5
- 14 4ème 3ème techno
- 15 4ème 3ème prépa



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**  
**Demande d'inscription à une action de formation des personnels -**  
*Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.*

Nom (M. Mme) :		Prénom :	
Courriel agent :		Tél :	
Fonction(s) exercée(s) :		Catégorie : <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C	
Direction ou EPL d'affectation :			
Établissement d'exercice :			
Service :			
Adresse administrative :		Tel :	
Courriel institutionnel :			
Agent d'EPL <input type="radio"/>		Autre agent MAAF <input type="radio"/>	
Code agent SAFO ②:		Code agent EPICEA ②:	
		Agent hors MAAF <input type="radio"/>	

Code Action :		<input type="radio"/> Action SAFO <input type="radio"/> Action EPICEA	
Titre de l'action :			
Structure organisatrice de l'action :			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

<b>Motivation de la demande ① (1 seule réponse)</b>		
<input type="radio"/> T1 Adaptation immédiate au poste de travail	<input type="radio"/> FS Formation statutaire	<input type="radio"/> BC Bilan de compétence
<input type="radio"/> T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	<input type="radio"/> PEC Préparation aux concours	<input type="radio"/> PP Période de professionnalisation
<input type="radio"/> T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	<input type="radio"/> VAE Validation des acquis d'expérience	
Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)		
Vos attentes précises par rapport à cette formation :		

<b>Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③</b>		
Fait à	Le	Signature de l'agent
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motif :	Courriel :	Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone :	Nom, Signature et cachet
	Signature	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO ou EPICEA). Si vous ne le connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation



Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
nadine.hirtzlin@educagri.fr

**Établissements PRIVÉS**

**Formation SIL BTSA ACSE**  
**Fiche d'inscription**

<p><u>NOM</u> :</p> <p>Prénom :</p> <p><b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)</p> <p>Catégorie :</p> <p>Grade :</p> <p><b>Mèl Professionnel (obligatoire):</b></p>	<p><b>Établissement :</b> Adresse (postale exacte) :</p> <p>Fax :</p> <p><b>Mèl Établissement (obligatoire) :</b></p> <p><b>Fédération :</b></p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p>
---	--

<p><b>Vous êtes :</b></p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p> <p><b>Motivations de la demande :</b></p> <p>Développement personnel <input type="checkbox"/></p> <p>Compétences professionnelles <input type="checkbox"/></p> <p>Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/></p> <p>Nouveaux programmes <input type="checkbox"/></p>	<p>Structure organisatrice de l'action : <b>ENFA Toulouse</b> Intitulé : <b>SIL BTSA option ACSE renouvelée</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Code de l'action (N°SAFO) : 530583/1</b> <b>Date : 26 mai au 28 mai 2014</b> Session 1 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Code de l'action (N°SAFO) : 530583/2</b> <b>Date : 02 juin au 04 juin 2014</b> Session 2 Toulouse</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Code de l'action (N°SAFO) : 530583/3</b> <b>Date : 04 juin au 06 juin 2014</b> Session 3 Toulouse</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Code de l'action (N°SAFO) : 530583/4</b> <b>Date : 10 juin au 12 juin 2014</b> Session 4 Paris</p>
---	---

<p><b>Avis du Directeur de l'établissement</b></p> <p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Motif du refus :</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>	<p><b>Visa de la fédération</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Visa du CNEAP</b> <b>Visa des fédérations régionales (UNREP, MFR, IREO)</b> (envoi groupé)</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>
---	---